

CÉRÉMONIE DES VOEUX

16 JANVIER 2016

ALLOCUTION DE MONSIEUR LE MAIRE

Je vous présente tous mes vœux pour cette année 2016, en mon nom et en celui de tout le conseil municipal. Pour que devant tous les moments de bonheur et de joies comme devant les épreuves et la souffrance, vous n'ayez qu'une réponse, la sérénité. Ce n'est pas toujours facile, sachons que l'excès et l'abondance peuvent être aussi destructeurs que les manques et les restrictions. Alors, je vous souhaite autant le discernement et l'humilité que la santé et la prospérité.

J'en viens à nos affaires locales. Il n'y a pas que les moments festifs, il y a aussi les dossiers, les chantiers. C'est un tout. J'en dresse une liste non exhaustive et sans développer, je risquerais d'en oublier et ce serait rébarbatif. Je rappelle l'importance et le rôle primordial des associations de notre commune.

J'en avais fait la présentation détaillée l'année passée. Je n'insiste pas mais il faut toujours souligner leur action déterminante dans l'animation du village et leur implication pour le bien vivre ensemble. Le tissu associatif à Guérard reste très fort.

Les travaux de construction de notre nouvelle école élémentaire ont commencé en avril 2015. Les bâtiments sont couverts depuis le 15 de ce mois. La rentrée scolaire de septembre 2016 est prévue dans ces nouveaux locaux. Merci à l'architecte, Patrick Godet et à toutes les entreprises de tout faire pour tenir les délais. Cela s'est bien passé jusqu'à maintenant, nous avons eu de la chance avec le temps et depuis vendredi passé, nous sommes hors intempéries.

Une construction d'école impacte lourdement plusieurs exercices au niveau énergie, temps passé et surtout budgétaire. Nous devons remercier l'ancienne municipalité qui avait bien initié ce dossier.

L'autre bonne nouvelle de 2015, c'était la réouverture de l'Auberge le 5 octobre, devenue le Petit Guérard. L'accueil est chaleureux chez Yoni, la qualité de la cuisine est appréciée, les prix sont corrects. Je ne le dis pas trop fort, sinon il va augmenter. La municipalité avait finalement décidé de racheter tout l'immeuble pour permettre l'arrivée d'un repreneur, pour la vie du village, pour les autres commerçants, mais aussi pour préserver la destination du commerce avec le sauvetage de la licence IV et du tabac, contre une éventuelle opération immobilière. L'affaire a été compliquée, longue, difficile ... mais la lumière était au bout du tunnel !

Des rénovations importantes ont été faites (mise en conformité, alimentation gaz en remplacement du fuel, réfection totale du bar, remise à niveau du sol, changement des frigos). Le Petit Guérard ne ferme que le mercredi et le dimanche après-midi.

Nous avons remis en état les deux appartements du dessus, chaque logement est autonome et en conformité après des reprises au niveau de la plomberie, du chauffage, de l'électricité, de la VMC, des peintures et revêtements de sol. Toutes les fenêtres et portes ont été changées. Les loyers couvriront au moins l'emprunt contracté pour l'achat de ces murs, d'autant que le studio au dernier niveau, pourrait être aménagé avant d'être mis en location, j'en redirai un mot dans les projets.

Les autres travaux réalisés :

- la rue du Clos avec la création d'une voirie pour ce nouveau lotissement.
- les réseaux pour l'assainissement à Monthérand et au Grand Lud ainsi que la liaison de l'ancienne vers la nouvelle station d'épuration, ceci sous la compétence de la C.C. de la Brie des Moulins. C'était lourd pour les riverains, mais c'est derrière nous maintenant.
- la fermeture du parc des Georgères.
- le Columbarium,
- le transept droit de l'église,
- la réfection de la RD 20 par le département ,
- les arrêts et abris bus par le STAC (ex-Tramy),
- l'enrobé de la Ruelle du Puits,
- le plan de circulation à Montbriex.

Et puis les dossiers en cours ou initiés en 2016 pour réalisations en 2016, 2017 et suivantes :

- le pont de Coude, la collaboration est lancée avec D s/T pour sa restauration ou sa reconstruction,
- la liaison douce entre le bourg et la gare,
- l'éclairage public, amélioration et créations avec le SDESM, le dossier est bien avancé, d'autant que nous savons tout de suite selon les choix ce à quoi nous pouvons prétendre au niveau des subventions. C'est plus pratique pour la programmation dans le temps.
- le cimetière, entretien et ou reprise des allées, clôtures, relevés de tombes, mise en valeur de monuments anciens, aménagement d'une salle pour les célébrations d'obsèques civiles,
- devenir et destination du presbytère avec la Fondation du patrimoine,
- plan pluriannuel pour la voirie, 70 Kms à Guérard, entretien pour la Brie des Moulins, investissement pour la commune,
- les internautes vont être heureux, la fibre optique à la maison (FTTH) sous la compétence de la CC de la Brie des Moulins avec "Seine et Marne Numérique", les contrats sont signés.
- réfection et aménagement complet du parking de la Pommeraie,
- construction des stations d'épuration à Guérard et Dammartin sur Tigeaux sous la compétence de la CCBM. J'inclus celle de Dammartin sur Tigeaux puisque

nos hameaux de Monthérand et du Grand Lud y seront raccordés,

- la remise en état du studio, pour location, au dernier niveau au-dessus du Petit Guérard,

- le ravalement de l'immeuble de l'auberge et des appartements. - les eaux pluviales rues de la Croix Saint-Paul, de la Manevrette et du Bois, l'agrandissement de l'Accueil Loisirs sous la compétence de la Brie des Moulins,

- et puis un dossier capital, le devenir de notre bourg après le déménagement de l'actuelle école élémentaire. La réflexion est engagée, déjà sur la façon de procéder au niveau d'un groupe de travail dont l'organisation sera bientôt définie. Sans me substituer, ni anticiper, nous allons vers l'étude de trois possibilités à soumettre au conseil municipal puis aux riverains et aux guérardais. Mais ce sera le choix du groupe et je ne peux pas en dire plus pour l'instant, ce ne serait que mon avis.

Pour les échéances sur tous ces projets, je commence à être prudent, J'ai dit sur 2016, 2017 et suivants. J'ai beaucoup appris avec les lenteurs administratives depuis deux ans. Et avant tout, après dépose des dossiers, il faut obtenir les subventions. Là, je regarde avec insistance nos élus nationaux, régionaux, départementaux. Ils vont recevoir des dossiers dans les prochains mois. Je sais que Madame la Conseillère Départementale et les services départementaux attendent nos projets. Nous attendons déjà leurs réponses... positives.

Concernant la communication, nous avons de bons retours pour notre site. C'est un outil très apprécié et indispensable. Le Vivre à Guérard devrait paraître trois fois par an. Nous travaillons sur quelques changements au niveau de sa présentation tout en restant vigilants quant à la qualité et à la représentativité de son contenu.

Nous devons améliorer notre communication hors commune tant au niveau de la diffusion de nos informations que du rendu de la presse écrite sur nos manifestations et dossiers guérardais. Après nos réunions de hameaux, le suivi a connu des bonheurs divers. Cela a bien fonctionné pour Montbrioux. Monthérand-Le Grand Lud a bien rebondi ces jours derniers. Les autres seront réactivés prochainement, notamment le bourg pour lequel nous ne devons pas perdre de temps et travailler sur son avenir après le déménagement de l'école élémentaire.

Pour les affaires scolaires justement, l'école maternelle a ouvert une 4^{ème} classe à la dernière rentrée et s'est réorganisée en conséquence, achat de matériel et mobilier. Même chose pour la cantine pour une plus grande capacité d'accueil, les équipes pour ce temps de restauration scolaire ont été remaniées avec plus de personnel qualifié. Elémentaire et maternelle ont accueilli de nouveaux enseignants et je ne sais pas s'il y a relation de cause à effet, chaque école a créé son jardin. Deux nouvelles ATSEM ont été embauchées. Un voyage commémoratif a eu lieu à Verdun.

J'ai salué à l'instant, pour la dernière fois sous cette forme, Jean-Pierre Asperge, directeur de l'école élémentaire. Une tranche de vie qui s'achève, une tranche de vie nouvelle, sur mer, je crois. Bon vent directeur pour cette retraite, Guérard vous

félicite pour cette carrière et vous remercie pour votre enseignement.

Je pense que vous avez tous compris où s'est tenue en 2015 et où se tiendra en 2016, la classe de mer..., financée exclusivement par les parents et la municipalité. L'ouverture de la nouvelle école entraînera quelques autres investissements, notamment en mobilier et accueillera, vous venez d'entendre pourquoi, une nouvelle direction.

Je vais faire un lien entre l'école, le "Petit Guérard" et le plan vigipirate. Ce dernier a largement accentué le problème que je vais évoquer. Le rayonnement de l'école et de son auberge, à des titres différents, représente pour la commune un enjeu très important. Et nous faisons tout ce qui est notre pouvoir pour les placer dans les meilleures conditions. Il ne faudrait surtout pas confondre cause et conséquence. Le stationnement sauvage nous met en grandes difficultés.

La place de la mairie, les trottoirs, la chaussée sont obstrués à certains moments de la journée. En dehors du non-respect du code de la route, ces comportements altèrent le bien vivre ensemble, attisent les frictions mais surtout mettent en danger les personnes et principalement les enfants. Les passages protégés sont souvent bouchés et obligent le piéton à marcher sur la chaussée.

Un agent CCBM, chargé de vérifier le process de circulation « école-AL » était stupéfait par la dangerosité du parcours. J'ai été sidéré un matin, d'entendre une maman me dire avant que je n'ouvre la bouche, elle se précipitait à pieds vers l'école avec son enfant, « *je me gare n'importe comment mais je ne peux pas faire autrement* ». Il y a des villages et même des villes où la zone « scolaire » est piétonne. Là, les gens prennent leur temps, sont détendus et marchent un peu plus longtemps.

Je suis conscient qu'à Guérard, ce serait impossible à réaliser, aucune solution de contournement. Les deux parkings de la Pommeraie et des Georgères devraient pourtant être plus largement utilisés. Des véhicules « ventouses » occupent des emplacements sur la place en journée. Les places à l'intérieur des propriétés sont souvent inutilisées. A cela s'ajoutent d'autres incivilités comme la vitesse et les poubelles qui restent trop longtemps sur les trottoirs.

Nous allons devoir prendre des mesures, au moins pour plus de sécurité.

C'était la page négative.

Revenons à des sujets plus solidaires, si l'en est un, c'est bien le CCAS qui tient son rôle social par l'octroi d'aides diverses, qui instruit des dossiers (APA par exemple) avec le concours du Conseil Départemental et la Maison des Solidarités de Coulommiers. Le portage des repas à domicile est assuré par un agent communal suppléé parfois par un membre (une en fait) du CCAS, élue ou administrée. Nos aînés, à l'occasion des fêtes, choisissent entre le repas de Noël et le colis. Presque 120

viennent festoyer. Environ 70 reçoivent un colis, 45 individuels, 25 couples.

Je lance de nouveau cet appel, n'hésitez pas à nous signaler des personnes en détresse. La solitude isole, des personnes ont parfois honte de demander secours, par fierté, par honte d'être devenues dépendantes, par inconscience. Nous pouvons accompagner, soulager, relever une femme, un homme dans le besoin.

Ce qui m'amène à l'animation de notre village, grâce, et là j'insiste. à toutes les associations dont les activités complètent et se marient avec l'action de la municipalité soutenue par Guérard en Fêtes. Vous en avez un aperçu sur les photos du montage et de larges échos sur nos supports médiatiques. Citons quand même les œufs de Pâques, la fête de la musique, les 13 et 14 juillet la brocante, le feu d'artifice et le bal, Halloween et le marché de Noël. Le succès de toutes ces manifestations nous conforte dans cette volonté que toutes les occasions sont bonnes pour nous rencontrer, échanger, donner, partager.

Un petit mot sur notre marché hebdomadaire qui a du mal à trouver sa place. Il est vrai que la structure éparpillée de notre commune avec tous ces hameaux ne favorise pas, l'évolution des mœurs dans la façon d'acheter, non plus. C'est un peu dommage car de bons produits sont sur les étals. Le mardi est le jour le moins propice. Aussi en accord avec les commerçants, nous avons décidé de tenter le vendredi après-midi de 15 à 19-20 h. C'est la raison pour laquelle, vous avez vu de la lumière, ici, derrière, à l'entrée du parc. Ils voulaient profiter de votre venue pour se montrer, tout en dégagant le parking. Alors, si vous voulez que ce marché vive, venez, voyez et ... achetez.

J'ouvre une page remerciements avec le désir de ne prononcer ce mot qu'une seule fois, mais à puissance 10, 100, 1000.

Tout d'abord à la jardinerie Benoist pour le prêt des plantes qui agrémentent cette décoration.

Je pense à tout le conseil municipal, à tous les agents communaux et intercommunaux. A tous les membres des associations, à tous ceux qui sans titre, répondent présents pour aider. Le degré de disponibilité de chacun est très varié. C'est l'addition de toutes ces contributions qui fait que nous formons une énorme entreprise. Tout ne se passe toujours comme un long fleuve tranquille mais le dialogue, l'écoute, le respect, la conviction que l'interlocuteur a toujours quelque chose à apporter, nous permettent au final d'être positifs et constructifs.

Avant de donner la parole à notre Conseillère Départementale puis à notre député, le président de la Brie des Moulins va faire court. Je viens d'évoquer les réalisations et projets de la communauté de communes à Guérard. Comme vous le savez tous, la C.C.B.M., moins de 15 000 habitants, va fusionner au 1^{er} janvier 2017 avec au moins une autre collectivité, en l'occurrence la C.C. du Pays de Coulommiers. Monsieur le Député nous en parlera tout à l'heure.

Nous devons aussi travailler en cette année 2016 à la préservation de nos atouts, non pas par peur d'être mangé par Coulommiers, mais par stratégie pour assurer l'exercice de nos compétences avec nos cinquante agents. Après, bien sûr, les craintes peuvent se transformer en opportunités. Il faut seulement bien préparer les choses.

Je conclus. La mission qui m'est confiée est lourde, prenante, difficile, mais je dois vous avouer, sans aucune conation matérielle, qu'au niveau humain, relationnel et même spirituel je reçois au moins autant que je donne.

Chers administrés, je vous renouvelle tous mes vœux pour 2016 et vous remercie de votre attention.

Je passe la parole à Madame la Conseillère Départementale puis à Monsieur le Député.